

Ministry of Education

Deputy Minister

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2**Ministère de l'Éducation**

Sous-ministre

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2**Note de service**

Destinataire(s) : Directrices et directeurs de l'éducation
Agentes et agents de supervision et secrétaires-trésorières et
secrétaires-trésoriers des administrations scolaires

Expéditeur : George Zegarac
Sous-ministre

Date : Le 28 juin 2013

Objet : Protocoles d'entente en relations de travail

En ce dernier jour de l'année scolaire, je tiens à vous féliciter des efforts que vous avez déployés pour assurer le succès d'une autre année. Celle-ci n'a pas été facile, mais le travail que vous accomplissez en faveur des élèves de l'Ontario porte ses fruits, comme toujours, et est très apprécié.

J'aimerais maintenant faire le point sur certaines questions liées aux discussions sur les relations de travail.

Comme signalé aux conseils scolaires en mai 2013, nous nous attendons à ce qu'ils se conforment aux protocoles d'entente conclus en annexant rapidement les dispositions provinciales à leurs conventions collectives et en entreprenant toute négociation collective locale qui s'impose.

Le gouvernement est prêt à aider les conseils à respecter les protocoles d'entente et a fait plusieurs annonces en ce sens en mai 2013, notamment :

- L'octroi de 3 millions de dollars pour compenser le coût de l'extension de l'admissibilité aux congés de maladie et aux prestations du régime de congé de maladie et d'invalidité de courte durée à un groupe plus vaste d'employés.
- L'octroi de 15 millions de dollars pour la mise à niveau du système de paye et pour de la formation à l'appui de la mise en œuvre des dispositions du nouveau régime d'avantages.
- L'octroi d'un montant maximum de 60 millions de dollars pour aider à supporter le coût d'une journée non payée.

Comme vous le savez, le personnel du Ministère a mis sur pied un Groupe de travail sur les coûts de mise en œuvre pour discuter des coûts supplémentaires de la mise à exécution des protocoles d'entente. Tout financement supplémentaire issu de ces discussions sera aussi fonction du respect des protocoles d'entente.

Le gouvernement a récemment conclu des ententes avec d'autres fédérations et syndicats. Par conséquent, la date d'attestation du 12 juillet 2013 a maintenant été repoussée au 29 août 2013.

Pour avoir accès à un soutien en matière de financement, les conseils scolaires devront attester qu'ils se sont conformés aux protocoles d'entente pertinents. De plus amples renseignements sur les attestations seront fournis à votre personnel sous peu.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.



George Zegarac

- c. Présidences des conseils scolaires
 - Présidences des associations de conseillères et conseillers scolaires
 - Directions générales des associations de conseillères et conseillers scolaires
 - Direction générale, CODE
 - G. Sékaly, sous-ministre adjoint
 - T. Hadwen, sous-ministre adjoint